



## 21 NOVEMBRE 2008 : L'UNION SNUI / SUD Trésor VISITE LE SIP DE DENAIN

Ce 21 novembre, les secrétaires généraux du SNUI, Laurent GATHIER, et de SUD Trésor, Dominique CAPITAINE, accompagnés d'une délégation de militants du Nord, se sont rendus à Denain afin de constater et d'évaluer les problèmes engendrés par la préfiguration du SIP.



L'Hôtel des Finances de Denain



Le SIP de Denain

### LA CIRCONSCRIPTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DE DENAIN

Depuis sa création en 2006, et avant la mise en œuvre de la préfiguration du SIP, l'Hôtel des Finances de Denain abritait un CDI/SIE, une Trésorerie fiscale et une Trésorerie municipale.

Sa circonscription est marquée par le poids des populations en difficulté (60 % de non imposables). C'est la source d'une réception physique particulièrement importante (environ 46 000 usagers par an) qui engorge les services d'accueil. Dans les trésoreries fiscale et municipale, les paiements en numéraire sont très nombreux. Ainsi, pour la seule Trésorerie fiscale, les encaissements quotidiens en espèces se situent entre 3 000 et 5 000 € en période creuse, entre 35 000 et 50 000 € en haute période, avec des pointes à 60 000 €.

### L'ACCUEIL A DENAIN

L'accueil à l'Hôtel des Finances de Denain rencontre des difficultés depuis sa création du fait de l'insuffisance des effectifs et d'une implantation inadaptée pour une réception aussi importante qui conduit à ce que des files d'attente s'allongent à l'extérieur de l'immeuble. Suite aux interventions de l'Union SNUI/SUD Trésor lors du CHS du 16 septembre et du CTPS du 23 septembre, son implantation sera améliorée.

Pour la gestion de la file d'attente, il est envisagé l'installation d'une « borne » automatique (coût: 17 000 €) où les usagers devraient retirer un ticket correspondant au motif de leur visite. Il s'agirait d'une première à la DGFIP. Pour l'Union SNUI/SUD Trésor, cette « borne » vise avant tout à éviter d'affecter un agent à l'accueil d'orientation, mais elle ne répondra pas à l'attente des populations fragiles qui rencontreront des difficultés dans son utilisation. Sur ce sujet, l'Union SNUI/SUD Trésor demandera l'intervention de l'ergonome du ministère.

## LES CAISSES DES TRÉSORERIES

Deux caisses subsistent encore: la caisse de la Trésorerie municipale, et celle de l'ex Trésorerie fiscale, rattachée au SIP. Mais les orientations font que cette dernière devrait être absorbée par celle de la Trésorerie municipale. Cela pose des problèmes: créations de « sous caisses » en fonction de la nature des encaissements, gestion des flux,... De ce fait (est-en lien avec le classement des Trésoreries?), la Trésorerie municipale, qui ne devait pas être affectée par la création du SIP, se trouve néanmoins impactée par sa mise en place. Les agents de la Trésorerie municipale reconnaissent manquer d'informations sur tous ces sujets, aucun d'entre eux n'étant associé au comité de suivi de la mise en place du SIP, seul leur chef de service y étant invité.

## LE PÔLE GESTION DU SIP, UNE JUXTAPOSITION DE SERVICES

C'est un plateau où est regroupée la douzaine d'agents des deux secteurs d'assiette au milieu duquel ont été installés deux bureaux pour deux agents de l'ex Trésorerie fiscale. Les agents se plaignent particulièrement des nuisances phoniques.

Le rapprochement CDI/CDIF avait été mis en œuvre au 1er janvier 2008 et reste très mal vécu par les agents. Il n'existait pas de CDIF à Denain, et aucun spécialiste des missions foncières n'ayant rejoint le site, il a fallu détacher un agent pour les assurer. Les agents de S.A. appréhendent encore mal les nouvelles tâches qui en découlent.. Concernant les missions de recouvrement, elles reposent sur les agents issus l'ex DGCP, et les appels téléphoniques touchant au recouvrement tournent en boucle entre agents de l'ex Trésorerie fiscale. Les agents des S.A. sont inquiets et redoutent beaucoup la mise en place d'un numéro unique qui leur ferait parvenir des appels sur des questions de recouvrement. Voilà la préfiguration actuelle du SIP... Mieux vaudrait parler de juxtaposition de services. Pour l'instant, chacun a gardé ses tâches et ne veut imaginer qu'il puisse en être autrement. A cela s'ajoute un problème général d'effectif, les agents se trouvant trop souvent sollicités pour renforcer l'accueil et assurer correctement leurs autres missions traditionnelles.

En conclusion, les agents sont opposés à une polyvalence excessive et veulent croire aux promesses selon lesquelles chacun pourra garder son métier dans le cadre de la création des SIP. Ils sont favorables à la création d'un « secteur foncier » et d'un « pôle recouvrement » au sein de ces structures.

## ET LE SIE ?

Composé de deux IFU implantées sur un plateau unique avec ses nuisances, les agents (expérimentés) sont polyvalents dans l'exercice de leurs missions. C'est une petite structure de 8 agents (4 B et 4 C), bientôt 7 après un prochain départ en retraite. La concentration de la mission Enregistrement à Valenciennes conduit souvent les agents de SIE à assurer, dans ce domaine aussi, un service de proximité pour l'usager. Le SIE devrait conserver sa caisse qui assurera la vente de timbres pour tout le site.



Une partie de la délégation SNUI/SUD Trésor: photo de gauche: de gauche à droite: Laurent GATHIER, secrétaire général du SNUI, V. DELRUE, secrétaire SUD Trésor Nord, Dominique CAPITAIN, secrétaire générale de SUD Trésor, Armelle COUTE, secrétaire du SNUI Nord-Lille, P. BILLAUT, secrétaire adjoint du SNUI Nord-Lille, et, de profil, Gilles LESAGE, SNUI Denain. Photo de droite: Laurent GATHIER et Jean-Pierre HELLMANN, secrétaire du SNUI Nord-Valenciennes.